LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

2ème année CPGE ou redoublement – REINSCRIPTION FDS

☐ **Attestation nominative CVEC 2026-2027**

☐ **Déclaration sur l'honneur** *(formulaire à télécharger)*

☐ **Certificat de scolarité du lycée 2026-2027 (ou tout document justifiant votre inscription)**

☐ **Attestation des crédits ECTS obtenus lors de ma 1ère année de CPGE délivrée par mon lycée ou de ma 2e année si je suis 5/2**

SELON LA SITUATION

☐ Si vous êtes mineur(e) à la date d'inscription, le formulaire « autorisation d'inscription pour étudiant(e) mineur(e) » (*formulaire à télécharger)*

☐ Si vous êtes boursier(e), l'attestation/notification de la bourse 2026-2027

☐ **Si vous êtes de nationalité étrangère (hors UEE), le Titre de séjour en cours de validité**

https://sciences.edu.umontpellier.fr/venir-etudier-a-la-faculte-des-sciences/inscriptions-faculte-des-sciences/inscriptions-administratives-etudiants-issus-des-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles-cpge/

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation

Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.